

# Protocole d'Ouverture de l'école le 18 Mai

Conjointement organisé par la Mairie, les Directrices et enseignants et les parents d'élèves d'ANIANE.

Au-delà du 18 mai, l'accueil dans les écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire restera perturbé (effectifs d'accueil très limités en élémentaire (30 enfants) et maternelle (5 enfants), déplacements et activités restreintes, etc...)

**Cette organisation sera amenée à évoluer.**

## ❖ Conditions d'ouverture des écoles :

- En application du [protocole sanitaire du 03/05](#), les locaux seront nettoyés 3 fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés. Les poubelles seront équipées de sacs à ordures ménagères. L'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier sera vérifié. Les locaux seront régulièrement aérés (lors de la récréation, après le déjeuner, après le nettoyage).
- Seront accueillis en priorité les enfants de personnels soignants et de personnes exerçant des professions indispensables à la vie de la nation, quand les deux parents travaillent, ainsi que les élèves en situation de handicap, les élèves décrocheurs ou en risque de décrochage comme indiqué dans la [circulaire du 04/05/2020](#)  
Ces priorités pourront être révisées par la suite. En fonction de l'effectif, l'accueil des autres enfants sera organisé par groupes de niveau en priorisant les GS, CP et les CM2.  
Le calendrier d'accueil sera fixé par l'équipe enseignante et c'est l'école qui proposera des dates possibles aux familles.

## ❖ Règles préalables à l'arrivée à l'école

- Avant le départ pour l'école, les parents devront s'assurer de l'absence de symptôme et effectuer une prise de température. **La mesure devra être inférieure à 37,8°C.**
- Chaque enfant devra être muni de son matériel : bouteille d'eau (marquée à son nom), mouchoirs jetables, trousse complète, cahiers et manuels nécessaires au travail en élémentaire. Tout autre transfert d'objets doit être limité.
- L'accès aux établissements scolaires est strictement interdit aux parents.

Maternelle	Elémentaire
Afin que les enseignants puissent maintenir la continuité pédagogique pour les enfants ne revenant pas à l'école, 1 seul enseignant sera présent à l'école chaque jour.	Afin que les enseignants puissent maintenir la continuité pédagogique, l'école <b>n'accueillera pas d'enfants les mercredis.</b>
Les enfants ne seront pas nécessairement encadrés par leur enseignant référent, ni même dans leur salle de classe habituelle.	Les enfants seront répartis en 3 groupes multiniveaux. Ils ne seront pas nécessairement encadrés par leur enseignant référent, ni même dans leur salle de classe habituelle.
Les parents seront informés de l'accueil de leur enfant.	Les parents seront informés par courriel et affichage, du numéro du groupe de leur enfant et de l'horaire d'accueil /sortie.
Les enfants qui ne mangeraient pas à l'école, ne reviendront pas l'après-midi. Dans la limite des places restantes, l'école proposera à d'autres enfants de venir profiter d'un temps de classe et de garderie l'après-midi.	groupe 1 : 8h35-11h45 ou 15h50 groupe 2 : 8h45 -11h45 ou 16h groupe 3 : 8h55-11h45 ou 16h10
Les enfants seront <b>répartis en groupes de 5 maximum.</b>	Les enfants qui ne mangeraient pas à l'école, ne reviendront pas l'après-midi. (impossibilité d'organiser des retours échelonnés sur le temps méridien).

<p><b>ENTREE &amp; SORTIE</b>  Les horaires d'entrée/sortie resteront les mêmes.</p> <p>A l'arrivée à l'école, chaque enfant sera accompagné par une ATSEM pour aller déposer ses affaires et se laver les mains avant de rejoindre la place qui lui sera affectée pour la demi-journée en suivant le cheminement indiqué dans l'école et dans la salle de classe</p>	<p><b>ENTREE &amp; SORTIE</b>  Le transport des enfants de Puéchabon s'effectuera dans le respect des règles de distanciation physique.</p> <p>Les parents devront former une file qui respectera les distances sanitaires. Les enfants entreront 1 à 1 au signal du personnel présent au portail.</p> <p>Chaque enfant devra se laver et se sécher les mains, suivre le cheminement indiqué dans la cour et dans la salle de classe pour rejoindre la place qui lui sera affectée pour la journée.</p> <p>A la sortie, les enfants seront libérés 1 à 1 au portail après lavage et séchage des mains.</p>
<p><b>Le temps de classe</b></p> <p>Les enfants auront une place attribuée, les déplacements seront très limités, un sens de circulation sera mis en place. Les élèves ne devront pas échanger de matériel.</p> <p>Si le temps le permet, chaque groupe à son tour bénéficiera d'un temps en extérieur. Les enseignants veilleront au respect des gestes barrière et de la distanciation physique. Aucun matériel ne pourra être échangé. Ils se laveront les mains en sortant et au retour en classe.</p>	
<p><b>La pédagogie</b></p> <p>L'enseignement collectif portera sur les gestes barrières.</p> <p>Les encadrants fourniront à chacun les consignes de travail communiquées par l'enseignant de l'élève et identiques à celles adressées aux élèves à domicile. Les copies ne seront ni ramassées ni corrigées individuellement.</p>	
<p><b>En cas de survenue de symptômes :</b>  Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.</p> <p>Les parents seront contactés par téléphone. L'enfant sera équipé d'un masque et isolé dans la salle des maitres sous la surveillance d'un adulte le temps que sa famille vienne le chercher.</p>	
<p><b>En cas de non-respect délibéré des gestes barrières :</b> L'école préviendra les parents qui devront venir récupérer leur enfant.</p>	
<p><b>Si un cas d'infection était confirmé :</b> La mise en quatorzaine serait décidée par les autorités académiques et sanitaires. L'ensemble des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade, sera informé dans les meilleurs délais par téléphone.</p>	
<p>Pour la maternelle :  Pour contacter l'école :  Téléphone : 04 67 57 79 40  Mail : ce.0340156k@ac-montpellier.fr</p>	<p>Pour l'élémentaire :  Pour contacter l'école :  Téléphone : 04 67 57 71 83  Mail : ce.0340157l@ac-montpellier.fr</p>

## ❖ **Conditions d'ouverture du Périscolaire / restauration / mercredis :**

Ouverture du site pour l'école maternelle et pour tous les élémentaires

ALP Maternelle	ALP Elémentaire
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture du site à l'école maternelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture du site à l'école élémentaire</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Horaires d'ouverture de 8h à 18h</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Horaires d'ouverture de 8h à 18h</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Port du masque obligatoire pour les adultes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Port du masque obligatoire pour les adultes</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le lavage des mains à l'eau et au savon de toutes les parties des mains pendant 30 secondes,</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le lavage des mains à l'eau et au savon de toutes les parties des mains pendant 30 secondes,</li></ul>

### **Détails de l'organisation :**

- A partir de 8h, les ouvertures se feront sur chaque site avec une liste déjà définie par les directrices d'écoles
- Les portails d'entrée seront ouverts sur chaque site.
- La police municipale sera présente devant chaque site pour s'assurer du bon respect des consignes sanitaires. Il est demandé aux parents d'être présent à l'heure et de ne pas stationner aux abords de l'école.
- Le nettoyage des mains sera obligatoire avant l'entrée en périscolaire.
- Pour les demi-pensionnaires les parents doivent apporter le repas pique-nique froid pour les 18 -19 - 20 Mai
- Si du matériel pédagogique mutualisé doit être utilisé, s'assurer que le matériel est nettoyé et désinfecté après utilisation (lingettes).
- La restauration scolaire sera proposée par le prestataire habituel à partir du 25 Mai sous forme de repas dans l'école ou à l'extérieur
- Il est impératif de s'inscrire sur le portail famille ([resa-jeunesse@ville-aniane.fr](mailto:resa-jeunesse@ville-aniane.fr)) pour bénéficier de la restauration des ALP et des mercredis (prestation payante), dans les mêmes conditions que précédemment.
- Les mercredis, le service sera assuré dans les mêmes conditions que précédemment.

### ❖ **Bureaux d'accueil et d'inscription :**

- Les inscriptions aux temps de restauration et du mercredi et les ALP étant reconduites, nous maintenons malgré tous des conditions d'accueil différentes.
- Les contacts par mail et par téléphone seront à privilégier
- La transmission de documents comme les règlements par chèques, les calendriers d'inscription, les certificats médicaux ou les dossiers d'inscription se feront via la boîte aux lettres du Service Jeunesse située dans à côté des écoles, ces documents pourront être transmis via la boîte aux lettres de la Mairie.
- La réception du public s'effectuera sur rendez-vous après prise de contact par mail à l'adresse Mail : [resa-jeunesse@ville-aniane.fr](mailto:resa-jeunesse@ville-aniane.fr) Téléphone du service : 04 67 57 01 51 ou via le portail famille, et uniquement pour les demandes particulières.
- Des plages de rendez-vous seront élargies pour vous permettre un accueil dans les meilleures conditions. Merci de venir précisément à l'heure du rendez-vous et de vous munir d'un masque et de votre propre stylo.
- Les paiements en espèces seront acceptés en derniers recours, uniquement sur rendez-vous.

#### ❖ **Détails du protocole sanitaire :**

- Chaque jour, les services municipaux d'entretien effectueront trois passages sur l'ensemble des locaux utilisés (le matin et midi et le soir).
- Les salles de classes seront ainsi nettoyées et désinfectées durant le temps de restauration pris à la cantine (tables, chaises, matériel...).
- L'aération des salles utilisées sera systématique.
- Les toilettes, lieux communs, poignées, interrupteurs... seront désinfectés trois fois par jour.
- Le personnel adulte présent dans l'enceinte de l'école portera un masque.
- Le personnel sera sensibilisé au protocole municipal quant aux gestes barrières et attitudes à adopter durant cette période.
- Avant et après chaque temps (accueil, récréation, repas.), les enfants passeront automatiquement aux sanitaires pour se nettoyer les mains avec du savon (passage de 30 secondes minimums avec surveillance d'un adulte, un à quatre enfants à la fois).
- Des bornes de gel hydroalcoolique sans contact seront présentes sur chaque site principalement à destination des adultes.
- Chaque matériel utilisé dans la journée (stylos, jeux individuels...) sera désinfecté.
- L'accès aux aires de jeux et équipements sportifs sera interdit.